



# BTSA

**COUTANCES**  
CFA *nature*  
élèves • apprentis • adultes

## Aménagements Paysagers

Formation par apprentissage

Durée : 2 ans

### Sur le terrain

Il gère une équipe,  
réalise des aménagements paysagers et  
conduit des chantiers

### En Bureau

Il assiste l'architecte ou le concepteur  
Suit le bon déroulement des chantiers  
Répond aux appels d'offres

### L'apprentissage

Les établissements agricoles de Vire et de Coutances ont associé leurs compétences pour vous proposer le BTSA Aménagements Paysagers par la voie de l'apprentissage.

- Une réelle expérience professionnelle :
  - Du temps en entreprise : 27 semaines en BTS1 et 28 semaines en BTS2 soit 55 semaines en 2 ans.
  - Un statut de salarié rémunéré en fonction de l'âge et de la convention collective.
  - 5 semaines de congés payés par année.
- Une formation qui vous professionnalise :
  - Du temps en centre : 20 semaines en BTS1 et 19 semaines en BTS2 soit 39 semaines en 2 ans entre Vire et Coutances (une semaine / une semaine).
  - Un suivi individualisé.

**L'apprentissage est un véritable tremplin vers l'emploi !**



### Métiers

- Chef d'équipe paysagiste
- Conducteur de travaux paysagers
- Responsable de chantier
- Technicien en Bureau d'étude
- Dessinateur, projeteur d'aménagements paysagers
- Agent technique au sein d'une collectivité ...

### Vous êtes intéressé ?

#### CFA de VIRE (EPLEFPA)

Route de Caen  
CS 46001 - VIRE  
14500 VIRE NORMANDIE  
Tél : 02.31.66.18.18  
Fax: 02.31.66.30.29

#### Directeur : Olivier DURAND

cfa.vire@educagri.fr  
<http://www.tracy-vire.fr>

#### CFA de COUTANCES

Route de Regnéville - BP 722  
50207 COUTANCES Cedex

Tél : 02.33.45.22.98  
Fax: 02.33.45.21.11

Directeur : Eric GAUTUN  
cfa.coutances@educagri.fr

<http://www.coutances.educagri.fr>

### Conditions d'admission

- Inscription Parcoursup
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac Technologique, Bac Professionnel ou Bac Général)
- **ET signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation**
  - Entreprise privée réalisant de la création,
  - Collectivité Territoriale.

ET DEPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE AU CFA.

Le recrutement se fait lors d'entretien avec l'équipe pédagogique.

L'entretien a pour but d'évaluer la motivation des candidat(e)s.



**Modules généraux**

- Accompagnement au projet professionnel
- Économie générale
- Français - Communication
- Anglais
- Education Physique et Sportive
- Mathématiques
- Informatique

**Modules techniques**

- Contexte et réglementations des aménagements
- Connaissance des végétaux
- Conception
- Gestion de chantiers
- Technique de constructions
- Mission d'Initiative Locale : Vendre et Valoriser un projet avec des outils informatisés

**Pédagogie**

1. Des projets concrets de création : conception pour des collectivités et des particuliers afin d'appréhender les enseignements techniques.
2. Visites professionnelles de jardins et rencontres avec des professionnels.
3. Utilisation de logiciels 3D.

**Délivrance du diplôme**

Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 5.  
Évaluation : 50 % en Contrôle Continu et 50 % en Epreuves Terminales



**Chiffres clés**

- Taux de réussite : 90 %
- Taux d'insertion professionnelle (année N-1) : 66 % tous champs professionnels

**Possibilité de poursuite d'études**

- Licence professionnelle
- Certificat de spécialisation
- École d'ingénieur
- École d'architecture

**Renseignements pratiques**

Responsable de formation : M. LECHARTIER  
Secrétaire : M<sup>me</sup> GUEZET

Pour toutes informations complémentaires consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code

CFA de VIRE - Route de Caen - CS 46001 - VIRE 14500 VIRE NORMANDIE  
Tél : 02.31.66.18.18 - Fax : 02.31.66.30.29 - [cfa.vire@educagri.fr](mailto:cfa.vire@educagri.fr)

